

CONVENTION SIMPLIFIEE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

En application des dispositions de la partie VI du Code du Travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

ENTRE

SPORT BRETAGNE

24 rue des Marettes BP 90243 35802 DINARD CEDEX
Groupement d'intérêt public (GIP)
N° de déclaration d'existence : 53 35 08853 35
SIRET : 13001397200026

Représenté par Cécile MARTIN-BOUTELIER, Directrice

ET

Dénomination :

Adresse :

SIRET :

Représenté par :

Fonctions :

Prise en charge par OPCO (nom à préciser)

Té adresse mail

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

SPORT BRETAGNE assure l'organisation de l'action de formation suivante :

Intitulé de la formation : **CQP Opérateur de Parcours Acrobatique En Hauteur**

Dates : (A renseigner)

Volume horaire : 24 heures (3 jours) en centre et 120 heures minimum en entreprise.

Lieu : (A renseigner)

ARTICLE 2 : EFFECTIF FORME

SPORT BRETAGNE accueillera la (les) personne(s) suivante(s) :

NOM-Prénom :
.....
.....

ARTICLE 3 : DISPOSITIONS FINANCIERES

En contrepartie de cette action de formation, l'employeur s'acquittera des coûts suivants :

Coût pédagogique : 450 € (forfait)

SPORT BRETAGNE n'est pas assujetti à la TVA, en vertu des articles 256B et 261-4-4 du CGI

ARTICLE 4 : MODALITES DE REGLEMENT

Le paiement sera dû à réception de(s) la facture(s), établie(s) à l'issue de la formation.

Modes de règlement : → **Chèque bancaire** ou postal à l'ordre de l'agent comptable de *SPORT BRETAGNE*

→ **virement bancaire** : n° de compte T.P. Rennes 10071 35000 00001005272 33

ARTICLE 5 : COUVERTURE EN CAS D'ACCIDENT DU TRAVAIL

Conformément au Contrat de Formation Professionnelle conclu entre les stagiaires et SPORT BRETAGNE, ceux-ci sont couverts en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle (art. L. 412.8 du Code de la Sécurité Sociale).

Fait en double exemplaire, à Dinard, le

Pour l'entreprise :
(nom et qualité du signataire, cachet et signature)

Pour SPORT BRETAGNE :
la directrice

Cécile MARTIN BOUTELIER